

ALSH ST PRIVAT

Lieu dit St Privat
24420 Savignac Les Eglises
Tel : 05.53.46.71.94 / 06.37.30.90.50
Alsh.savignac@grandperigueux.fr

Vacances de Noël 2021
Du 27 au 31 décembre

Accueil de 7h30 à 18h30
Enfants de 3 à 14 ans



Thème des vacances :

« Les compagnons de mon enfance »

Fermeture à 17h30 le 31/12/2021

Le Grand Périgueux
1, bd Lakanal - 24000 PERIGUEUX
05-53-53-96-63 / 05-24-13-83-38
enfance@grandperigueux.fr

EQUIPE D'ANIMATION

Direction : Nathalie Riberolle

Animation :

Groupe des moins de 6 ans :
Andréa Deshors et Nathalie Riberolle

Groupe des plus de 6 ans :
Francine Lacoste et Cassandre Moreira

AU PROGRAMME :

- ⇒ Des jeux collectifs
- ⇒ Des activités manuelles
- ⇒ Des ateliers pour décorer les salles
- ⇒ Des jeux extérieurs



PLAQUETTE DES RESERVATIONS

Vacances de Noël 2021

Nom : Prénom : Age :
 Nom : Prénom : Age :
 Nom : Prénom : Age :
 Nom : Prénom : Age :

A retourner pour le 03 décembre	Journée	1/2 journée avec repas		1/2 journée sans repas	
	Entière	Matin + Repas	Repas + A-M	Matin sans repas	Après-midi sans repas
Lundi 27/12					
Mardi 28/12					
Mer. 29/12					
Jeudi 30/12					
Vend. 31/12					



FERMETURE A 17H30 LE VENDREDI 31/12/2021 !

Fait à :, Le :

Signature des responsables légaux :

TARIFS

	1/2 journée sans repas		1/2 journée avec repas		Journée sans repas		Journée avec repas	
	Sans ATL	Avec ATL	Sans ATL	Avec ATL	Sans ATL	Avec ATL	Sans ATL	Avec ATL
De 0 à 400 €	3.50€	1.50€	5.50€	1.50€	5.00€	1.00€	6.00€	2.00€
De 401 à 622€	2.50€	1.00€	4.50€	1.50€	4.50€	1.50€	5.50€	2.50€
De 623 à 800€	2.00€		3.00€		4.00€		5.00€	
De 801 à 1000€	2.50€		3.50€		6.00€		7.00€	
De 1001 à 1250€	3.50€		4.50€		8.00€		9.00€	
De 1251 à 1500€	4.50€		5.50€		10.00€		11.00€	
Plus de 1501 € ou non fourni	6.00€		7.00€		13.00€		14.00€	

Une majoration de 50% du tarif sera appliquée aux enfants n'habitant pas ou n'étant pas scolarisés sur une commune de l'Agglomération du Grand Périgueux.

Fonctionnement

- Les réservations sont obligatoires.
 - Les fiches de réservations doivent être renvoyées à l'ALSH par courrier ou par mail au plus tard le 03/12/2021.
 - Les arrivées sur l'accueil de loisirs s'effectuent au plus tard à 9h30 et les départs au plus tôt à 16h30.
 - Les absences doivent être signalées par écrit 48h à l'avance.
- Dans le cas contraire et sans justificatif médical, les journées seront facturées.